

Conseil d'école n°3 - Procès-verbal

Date: mardi 28 juin 2022 à 18h

Présents: Mme DELPECH (conseillère municipale-1ère adjointe représentant le maire de St Rémy);
Mmes BELAIDI, BERALS, HERMET et M. VERNHES (représentants des parents d'élèves) ;
Mme FAURE (présidente APE) ;
Mme KELSCH-GEKIERE (enseignante), M.MAZIERES (enseignant et directeur de l'école)
Excusée : Mme MOYA (maire de St Rémy) .

1. Effectifs et organisation pédagogique

Le mouvement départemental des enseignants s'est terminé le jeudi 16 juin. Il entraîne des changements au niveau de notre école. Le directeur Cédric MAZIERES a obtenu une mutation à l'école de Solville qui le rapproche de son domicile et lui permet de faire une pause dans l'exercice de la mission de direction d'école qu'il exerce depuis de nombreuses années. C'est Marine LASCHON qui se présente aux membres du conseil qui prendra en charge la classe de maternelle-CP et la direction de l'école.

Voici les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée. Il y aura 3 départs en 6ème et 5 arrivées (2 TPS, 1PS, 1 MS et 1 CE2) ce qui donnera un effectif de rentrée de 44 élèves en hausse par rapport à la rentrée précédente (39 élèves).

TPS : 2 / PS : 6 / MS : 5 / GS : 5 / CP : 5 (23) - CE1 : 4 / CE2 : 7 / CM1 : 5 / CM2 : 5 (21)

Ces effectifs sont prévisionnels et peuvent encore varier d'ici la rentrée en fonction d'arrivées ou de départs non prévus. La prochaine carte scolaire ne prévoit pas de changement ou de comptage des effectifs à la rentrée pour notre école.

La rentrée scolaire est programmée le jeudi 1^{er} septembre (avec une prérentrée des enseignants le mercredi 31 août).

2. Projets pédagogiques

Les projets prévus en cette fin d'année ont pu être réalisés : travail sur le Kamishibaï, programme « Maternelle et cinéma » en classe de maternelle-CP, « foot à l'école » et projet jardin pour les CE-CM.

Ce vendredi 1 juillet à 19h aura lieu le spectacle de l'école (restitution de chants et danses) avec ensuite un moment de convivialité organisé par l'APE.

Nous ferons une sortie scolaire pédagogique de fin d'année mardi 5 juillet à la journée à la base nautique du lac de Pont de Salars. Au programme activités nature pour la classe de maternelle-CP et activités nautiques pour la classe de CE-CM le matin puis pique-nique et jeux sur la plage avant le retour. Cette sortie sera financée par l'APE (activités pour 250€), la municipalité (375€ du transport = 225€ du restant du budget transport de l'année civile et 150€ de subvention exceptionnelle) et la coopérative scolaire (100€ du transport). Pour financer le reste du coût, une participation des familles de 2€ par enfant a été demandée.

En début d'année prochaine, l'école se positionnera à nouveau sur la natation du CP au CM2 et le projet en arts visuels en partenariat avec le Moulin des Arts et l'artiste en résidence. Les autres projets seront présentés au premier conseil d'école. Pour la fin de la prochaine année scolaire, il y a le projet d'une sortie scolaire avec nuitées pour la classe de CE-CM. L'enseignante a sollicité un devis. Les familles, l'APE seraient alors mises à contribution ainsi que la municipalité avec une demande de subvention exceptionnelle car un tel projet ne peut pas se financer avec le budget annuel de l'école. Un point sera fait dès le premier conseil d'école pour envisager le financement de ce projet.

Le directeur a fait une demande de poste de volontaire en service civique sur l'école. Nous sommes dans l'attente de la réponse du rectorat suite à cette demande. Les familles seront informées si nous avons l'accord du rectorat. En effet nous rechercherons alors un volontaire pour débiter en septembre-octobre et les familles pourront proposer éventuellement des candidats qui seront reçus par la directrice. L'équipe pédagogique remercie Doriane VEDRUNE la volontaire en service civique de cette année pour son investissement dans sa mission auprès des élèves.

3. Travaux et investissements

Pas de demande particulière de travaux si ce n'est la cabane de la cour de récréation qui aurait besoin d'un rafraîchissement en peinture. Le projet d'installation d'un point d'eau dans la classe de CE-CM sera envisagé sur le prochain budget municipal.

Le directeur remercie la municipalité pour avoir répondu positivement aux différentes demandes de l'équipe pédagogique pendant cette année.

4. Bilan de la coopérative scolaire

Le directeur fait un bilan financier de la coopérative scolaire. Le solde en début d'année scolaire était de 204,81€ en comptabilisant le bénéfice des photos de classe de l'année dernière.

Au niveau des recettes : il y a eu les cotisations des familles que nous remercions pour 230€, 130,20€ de l'opération mugs, 96€ de la participation des familles à la licence Usep et 168,02€ de l'opération fleurs. Cela donne un total de recettes de 624,22€.

Au niveau des dépenses : frais de gestion du compte 39€, abonnement médiathèque 23€, achat de fournitures diverses pour les deux classes 298,07€ (matériel de sport, fournitures arts visuels, ingrédients recettes, livres, petit matériel...), intervention artiste Aveyron Culture 30€, inscription Usep 187,70€, entrées cinéma 120€ et participation au transport de la sortie scolaire de fin d'année 100€. Cela donne un total de dépenses de 797,77€.

Cela donne un solde positif en fin d'année scolaire de 31,26€ avant les recettes des photos scolaires non comptabilisées pour l'instant puisque la facturation n'est pas encore effectuée (les commandes sont en cours avec distribution des photos prévue en fin de semaine ou début de semaine prochaine).

5. Remarques des représentantes des parents d'élèves et des représentants de la commune

Parmi les remarques, le sujet des photos de classe qui arrivent un peu tard dans l'année est évoqué. Cela peut être revu l'année prochaine et les supports adaptés (information sur le calendrier à modifier transmise au photographe).

Le questionnement revient sur la fête des mères et des pères dans la classe des CE-CM. L'enseignante réfléchira à une forme d'action pour l'année prochaine.

Concernant la collation de la classe de maternelle-CP du matin, il n'y pas eu de nouvelle sollicitation auprès des parents en cours d'année pour fournir de la confiture, du chocolat en poudre ou encore des biscottes et céréales car certaines familles ont donné plus que demandé en début d'année et nous en avons donc eu suffisamment pour accompagner le lait fourni par la municipalité.

Le directeur remercie les déléguées de parents, la municipalité et l'ensemble des familles pour leur investissement et la qualité des échanges tout au long de cette année.

6. A.P.E.

Mme FAURE, présidente de l'APE, explique que les documents fournis à la Préfecture ont enfin pu valider le bureau de l'association et permis d'accéder au compte bancaire. Le solde est de 1168 euros sur le compte courant et 735 euros sur le livret. Cela a permis à l'association de payer les factures dues pour les interventions de gymnastique et l'adhésion à l'USEP. L'APE a pu aussi financer les activités de la sortie de fin d'année à Pont de Salars (250 €).

Une réunion a été proposée jeudi dernier. Un programme d'actions possibles au fil des mois a été élaboré pour la prochaine rentrée scolaire : pot de bienvenue, soirée Halloween, reprise du quine, spectacle, bourse aux jouets et marché de Noël, animations galette et chandeleur, carnaval, brocante, vente de chocolats, animation Pâques, tombola, kermesse...

Une nouvelle réunion sera proposée en début d'année scolaire (peut-être le jour de la réunion de rentrée des enseignantes) pour accueillir les nouveaux parents, intégrer ceux qui voudraient s'investir dans l'association et organiser les animations retenues pour l'année.

Fin de séance à 19h15.

Le directeur
Cédric MAZIERES

